



Boucle de ceinture en forme de masque provenant de l'atelier de la cour du Royaume du Bénin, datée entre le 17^e et 18^e siècle. A son dos (à droite), le numéro blanc indique qu'elle provient de la collection du marchand d'art anglais William D. Webster. SP - MUSEUM RIETBERG/RAINER WOLFSBERGER



Ces œuvres qui rentrent au pays

ENQUÊTE De plus en plus de musées occidentaux rendent à leurs pays d'origine des objets acquis dans des contextes coloniaux. Ces restitutions constituent la face la plus visible d'une volonté de «décoloniser» les collections.

PAR **LENA.WURGLER**@ESHMEDIAS.CH



Le 18 février 1897, 1500 soldats britanniques lourdement armés entrent dans la capitale du royaume du Bénin, Edo. La cité fortifiée abrite alors un riche palais royal, décoré de plaques et de sculptures en bronze, en ivoire ou en bois, créées par des guildes d'artistes locaux au service de l'Oba (le roi). Durant l'attaque, le palais royal est saccagé, brûlé et pillé par les Britanniques, qui ramènent des centaines de «trophées de guerre» à la maison. Les trésors du Bénin sont ensuite revendus à des marchands ou directement cédés à des musées.

La longue histoire des «bronzes du Bénin»

Lancé en 2020 par le Musée d'ethnologie de Hambourg (Markk), le projet Digital Benin a permis de recenser 5246 œuvres qui ont ainsi été éparpillées dans le monde occidental, conservées aujourd'hui dans 131 musées à travers 21 pays. Elles sont connues sous le nom de «bronzes du Bénin».

Parmi elles, une boucle de ceinture en bronze, en forme de masque. Elle a été rachetée en 1902 par William D. Webster, un marchand d'art londonien, puis a transité pendant un siècle par les mains de marchands allemands, hollandais et canadiens.

En 2011, elle est finalement vendue au musée Rietberg à Zurich. Un numéro blanc, inscrit sur le dos de l'œuvre, certifie sa provenance. «Il y a encore dix ans, ce numéro était perçu

comme un signe d'ancienneté et d'authenticité», indique Esther Tisa, responsable de la recherche en provenance du musée. Mais, souligne-t-elle, «aujourd'hui, nous n'achèterions plus une telle œuvre».



**Aujourd'hui,
nous n'achèterions
plus une telle œuvre.”**

ESTHER TISA
RESPONSABLE DE LA RECHERCHE
EN PROVENANCE DU MUSÉE RIETBERG
À ZURICH

C'est que, depuis cinq ans environ, la signification de ces chiffres blancs a complètement changé pour les conservateurs de musées. D'une garantie d'authenticité, ils sont devenus le signe d'injustices coloniales. Ce changement de perspective a donné lieu à toute une série de restitutions d'œuvres au Nigeria, pays qui abrite aujourd'hui l'ancien royaume du Bénin.

En octobre dernier, le musée national d'art africain de la Smithsonian Institution de Washington a restitué 29 pièces, alors que l'Allemagne a signé en juillet une déclaration d'intention pour la restitution d'environ 1100 bronzes.

Huit musées suisses collaborent

En Suisse, aucune restitution n'a encore eu lieu. Mais sous l'impulsion du Musée Rietberg,

huit musées détenant des œuvres béninoises ont mis en place l'«Initiative Bénin Suisse» en 2020, parmi lesquels les musées d'ethnologie de Neuchâtel et de Genève. Durant un an, les huit institutions ont enquêté pour remonter l'histoire de la centaine de pièces béninoises de leurs collections. Le but: identifier celles issues du pillage de 1897.

Les recherches montrent que, sur les 96 œuvres détenues par des musées suisses, 21 sont considérées comme «pillées» et 32 comme «vraisemblablement pillées».

«Pour ces dernières, nous n'avons pas de preuves claires, mais leur iconographie est vraiment typique de l'art royal de l'époque», explique Michaela Oberhofer, conservatrice en charge de l'art africain au musée Rietberg.

Hier, les membres de l'Initiative Bénin ont officiellement présenté leur rapport à une délégation de dix représentants nigériens venus à Zurich. Consécutivement à cette rencontre, les partenaires des deux pays ont signé une déclaration commune, dans laquelle les musées suisses concernés ont «exprimé leur ouverture à un transfert de propriété des objets pillés et vraisemblablement pillés», a fait savoir le musée Rietberg dans un communiqué.

«L'époque d'Indiana Jones est révolue»

Si les «Bronzes du Bénin» constituent l'un des plus importants projets de restitution d'œuvres au niveau suisse et



international, la problématique de la provenance des objets issus de contextes coloniaux prend de plus en plus d'ampleur partout dans le monde. Surtout depuis novembre 2018.

Ce mois-là, un rapport commandé par Emmanuel Macron provoque une onde de choc dans les musées et les Etats européens. Le rapport Sarr-Savoy, du nom de ses deux autrices, a montré qu'environ 90% du patrimoine culturel de l'Afrique était détenu par des collections occidentales. La question ne pouvait plus être ignorée.

Genève rend un masque sacré

«L'époque d'Indiana Jones est révolue et une pression énorme s'exerce sur les musées pour qu'ils restituent les œuvres pillées acquises à l'époque où les collectionneurs pouvaient être négligents et où les trophées l'emportaient parfois sur les scrupules», résumait en décembre dernier Graham Bowley, journaliste d'investigation à la rubrique culturelle du «New York Times».

Depuis trois ans, le rythme des rapatriements d'œuvres dans leur pays d'origine n'a donc fait que s'accélérer.

A titre d'exemple, le 7 février, le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) procédera à la restitution officielle d'un masque et d'un hochet iroquois, arrivés en Suisse en 1825. «Il s'agit probablement de l'un des plus anciens masques de ce type conservés en Europe», relève Floriane Morin, conservatrice

responsable des collections Afrique au MEG.

Venus l'été passé à Genève aux Nations unies, des représentants de la nation autochtone canadienne Haudenosaunee sont venus voir le masque et le hochet, exposés derrière une vitrine. «Ils ont alors exprimé l'idée que ces œuvres avaient une valeur culturelle, communautaire et spirituelle qui les rendaient impropres à une exposition dans un musée», explique Floriane Morin.

La Suisse a aussi ses collections coloniales

«Nous avons entendu leur argument et considéré leur demande comme quelque chose de naturel, qui ne pou-



C'est un changement très stimulant et enrichissant, car nous pourrions remplacer une histoire faite d'injustices et de violence par un récit d'apaisement, fondé sur des rapports symétriques et du dialogue.»

FLORIANE MORIN
CONSERVATRICE RESPONSABLE
DES COLLECTIONS AFRIQUE AU MUSÉE
D'ETHNOGRAPHIE DE GENÈVE

vait plus être retardé. Ce masque est un objet vivant, sacré, qui n'a rien à faire dans un musée.»

Bien que la Suisse n'ait jamais pris part en tant qu'Etat à la colonisation, de nombreuses institutions conservent des «collections coloniales», rapportées par des Suisses engagés dans des corps armés, diplomatiques et commerçants de puissances coloniales européennes ou par des missionnaires religieux.

«La Suisse a participé au colonialisme de manière indirecte, à travers des individus partis à l'étranger», explique Claire Brizon, chercheuse au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (MCAH) à Lausanne et autrice d'un livre sur les «Collections coloniales» conservées en Suisse à paraître en avril chez Seismo.

Aujourd'hui, les institutions muséales et politiques helvétiques se mettent, elles aussi, à questionner l'origine de leurs collections. Si la Confédération finance des projets de recherche en provenance depuis 2016, ces études se sont d'abord focalisées sur les œuvres spoliées sous le régime national-socialiste.

Mais cette année, pour la première fois, l'Office fédéral de la culture (OFC) a lancé une mise au concours spécifique pour les biens culturels issus d'un contexte colonial et les objets archéologiques, qui démontre «l'importance de cette thématique et la sensibilisation accrue des musées», lit-on dans un communiqué du 12 janvier.

Etudier les moindres traces

En tant que spécialiste de la recherche en provenance, l'essentiel du travail de Claire Bri-



zon consiste à retracer la biographie des objets, en étudiant des archives locales et internationales, en inspectant les inventaires de musées et, surtout, en scrutant l'objet à la loupe. «Des étiquettes enlevées, de petits numéros, voire des traces invisibles à l'œil nu sont des indices qui nous permettent de remonter l'histoire des objets», souligne-t-elle. Enfin, quand cela est possible, la dernière étape consiste à rencontrer les communautés sources, afin d'inclure leur perspective dans la compréhension de l'objet. «Cette recontextualisation permet d'obtenir une autre version de l'histoire, avec une posture critique moins eurocentrée», explique Claire Brizon.



La Suisse a participé au colonialisme de manière indirecte, à travers des individus partis à l'étranger.”

CLAIRE BRIZON
CHERCHEUSE AU MUSÉE CANTONAL
D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE
À LAUSANNE

Les restitutions ne constituent en ce sens que la pointe de l'ice-

berg d'un processus général et progressif de «décolonisation» des musées, selon lequel les communautés sources doivent être davantage impliquées.

Les musées vont changer, mais pas se vider

«Les anciennes pratiques muséales sont écrites sur des pages qui sont en train de se tourner», souligne Floriane Morin. «C'est un changement extrêmement stimulant et enrichissant, car nous pourrions remplacer une histoire faite d'injustices et de violence par un récit d'apaisement, fondé sur des rapports symétriques et du dialogue».

Tous les spécialistes insistent sur un point: aucun risque de voir les musées suisses se vider de leurs collections. Déjà parce qu'ils exposent généralement moins de 5% de leur collection, souligne Claire Brizon. De plus, certaines communautés voient les objets de leur patrimoine comme des «ambassadeurs» de leur culture à l'étranger et ne demandent donc pas de les récupérer.

Enfin – et peut-être surtout –, ces transformations ouvrent la voie à la mise en valeur d'autres œuvres, anciennes ou contemporaines, de communautés non européennes. A la différence que, cette fois, elles les donneraient ou les prêteraient volontairement.



Le British Museum fait de la résistance

En Angleterre, plusieurs institutions ont déjà restitué des «bronzes du Bénin». La faculté d'Aberdeen et le Jesus College de Cambridge ont, par exemple, chacune remis une œuvre au Nigeria l'année passée. Fin novembre, le Horniman Museum de Londres a encore restitué six pièces. Cependant, l'un des musées les plus prestigieux au monde fait de la résistance: le British Museum, qui se refuse à rendre la moindre de ses 944 pièces ramenées du Bénin, malgré la pression internationale et les demandes répétées du Nigeria depuis 2018.

Ce dossier vient s'ajouter à celui, beaucoup plus ancien, des frises du Parthénon. La Grèce demande officiellement la restitution de cet ensemble de décorations architecturales

en marbre depuis le début du XXe siècle, sans succès. En janvier, la ministre de la Culture britannique, Michele Donelan, a une nouvelle fois exclu tout retour en Grèce. Londres affirme que les frises ont été «acquises légalement» en 1802, mais la Grèce soutient qu'elles ont été l'objet d'un «pillage».

Loi de 1983

De toute façon, le British Museum est bloqué par une loi de 1983, qui stipule que les musées nationaux n'ont pas le droit de se séparer de leurs œuvres. L'abrogation de cette loi fait donc désormais débat. «Cette discussion s'impose si l'on veut éviter que les musées nationaux du Royaume-Uni ne deviennent des synonymes d'arriération postcoloniale», concluait début janvier le quotidien «The Guardian».



Ces statues, dont celle censée représenter le dieu grec Dionysos, viennent du fronton du Parthénon et sont conservées au British Museum de Londres. KEYSTONE



Quand les restitutions sont exigées par la justice

Les restitutions d'objets acquis dans un contexte colonial s'opèrent la plupart du temps sur une base volontaire. Ce sont des principes éthiques et déontologiques qui poussent les institutions muséales à rendre les objets aux Etats sources. Mais d'autres restitutions concernent des cas de trafic illicite et ont trait à des biens culturels volés ou illicitement exportés.

Le 23 novembre 2022, par exemple, la Confédération a restitué au Mexique deux statuette précolombiennes, confisquées en 2021 par le Ministère public de Bâle-Ville pour fausse déclaration et «suspçon d'importation de biens culturels illicitement excavés».

Selon un rapport d'Interpol, environ entre 80 000 et 140 000 artefacts par an ont été saisis par la justice en Europe entre 2017 et 2020.

Trafic réglementé en Suisse depuis 2002

Directeur du Centre universitaire du droit de l'art (CDA) à Genève, Marc-André Renold rappelle que, dans ce domaine aussi, la prise de conscience est assez récente. «Au niveau international, elle s'est faite dès 1970, quand l'Unesco a élaboré une importante convention à ce sujet.» Non rétroactive, cette dernière ne concerne cependant que les échanges effectués après sa ratification par les Etats concernés.

Au départ, seuls les «pays sources», victimes des pillages, l'ont signée. «Les pays de marché, eux, ne voulaient pas en entendre parler, car cela risquait de freiner le marché de l'art. La France, l'Allemagne et l'Angleterre, par exemple, l'ont ratifiée bien plus tard», souligne Marc-André Renold. La Confédération, elle, ne l'a ratifiée qu'en

2002, après que plusieurs scandales ont touché l'image de la Suisse. Marc-André Renold cite le cas du marchand Giacomo Medici, qui cachait des œuvres pillées en Italie dans les ports francs et les revendait ensuite, par différents intermédiaires, aux plus grands musées du monde, jusqu'à ce qu'il se fasse pincer.



Deux statuette de style précolombien, confisquées par la justice bâloise en 2021, ont été restituées par Carine Bachmann, directrice de l'Office fédéral de la culture (OFC), à Cecilia Jaber Breceda, ambassadrice du Mexique à Berne, en novembre 2022. SP - OFC